

## Jean-Baptiste André Godin au président de la Chambre des députés, 14 avril 1883

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation3 p. (157r, 158r, 159v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au président de la Chambre des députés, 14 avril 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51187>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 avril 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)  
Destinataire [Brisson, Henri \(1835-1912\)](#)  
Lieu de destination Paris  
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur la mutualité nationale. Godin soumet au président de la Chambre la proposition de loi contenue dans la brochure *Mutualité nationale* qui élargit la question de l'amélioration du sort des classes laborieuses dont traitent déjà des projets de lois. Il lui explique que sa proposition vise à effacer la plaie sociale de la misère et qu'elle est le résultat de 30 années d'expérience dans l'organisation des assurances mutuelles. Il le prévient que l'application de son projet, qu'on peut juger trop absolu ou trop radical, peut se réduire aux proportions que l'on voudra.

Notes

- Destinataire : Henri Brisson est président de la Chambre des députés du 3 novembre 1881 au 7 avril 1885.
- Après avoir déposé un premier projet de loi rejeté par la Chambre des députés, le député Hippolyte Maze (1839-1891) dépose à la fin de 1882 deux nouveaux projets de loi sur les sociétés de secours mutuels et sur les caisses de retraite pour la vieillesse, projets dont il est le rapporteur au début de 1883 et qui sont soutenus notamment par Martin Nadaud (voir : « Les sociétés de secours mutuels », *Le Devoir*, n° 227, 14 janvier 1883, p. 17-19 et n° 228, 21 janvier 1888, p. 33-36 [en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/17/100/832/0/0>, consulté le 23 août 2023] ; « La caisse des retraites pour la vieillesse et les invalides du travail », *Le Devoir*, n° 229, 28 janvier 1883, p. 49-52 [en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/49/100/832/0/0>, consulté le 23 août 2023] ; Dreyfus (Michel), *Liberté, égalité, mutualité. Mutualisme et syndicalisme, 1852-1967*, Paris, 2001, p. 68).

Support La signature de la lettre n'est pas copiée

## Mots-clés

[Mutualité](#), [Pauvreté](#), [Réformes](#)

Œuvres citées [Godin \(Jean-Baptiste André\), Mutualité nationale contre la misère : pétition et proposition de loi à la Chambre des députés, Paris, Guillaumin, 1883.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

A Monsieur le Président de la  
Chambre des Députés.

— Monsieur le Président et  
ancien collègue,

La Chambre des Députés est saisie de divers projets de loi tendant à l'assistance des sortes des classes ouvrières, mais rien de ce qui se discute demain, elle n'est de nature à embrasser, dans leur ensemble, ni les besoins courants à soulager, les plus pressants et les plus poignants besoins des classes laborieuses.

La gêne, sous toutes ses formes, sevit avec persistance sur les travailleurs et il n'existe aucune institution pour leur venir en aide. Les malheureux n'ont d'autre ressource que d'aller mendier, par conséquent de

Monsieur Henri Biddle.

soutenir les enfants à l'institution publique et d'apprentis, aux familles, les lois sur le mariage pour ne pas rompre la paix. Et combien pourtant si facile d'effacer la police sociale de la république !

Ces circonstances et l'universalité des revendications ouvrières m'ont engagé à faire imprimer une brochure constante, sur ce sujet, une proposition de loi que je transmis à la Chambre des députés.

Quel sera le sort de cette proposition ?

Elle est le résultat de dix-huit années d'expérience dans l'organisation des assurances mutuelles, en faveur des ouvrières. Malgré cela on lui trouve le tort d'être trop absolue, trop radicale, sans qu'il s'agit là d'une des questions les plus importantes. Si l'on veut y faire attention on verra que dans l'application mon projet peut se réduire aux proportions que l'on voudra. Je sais toute la difficulté que il y

pour faire prendre en considération un  
projet émanant d'une initiative exté-  
rieure aux Chambres, aussi si ma  
vertu le <sup>é</sup> ancien représentant et par consé-  
quent à l'ancien collègue peut être un  
titre à votre bienveillance, je ne manqu-  
erai pas de l'invoquer pour vous prier de  
porter votre attention sur la brochure  
que j'ai l' honneur de vous envoyer par  
ce courrier, et d'user de votre influence  
pour faire profiter la chose publique des  
immenses avantages que l'application  
de ma proposition introduirait dans les  
ressources financières de l'Etat et par  
conséquent dans les moyens d'action  
pour l'amélioration de tout des classes  
ouvrières.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Président de l'ancien collègue, l'assurance  
de mon dévouement